

Interpellation : Interpellation : La défense du climat n'est pas une promesse de campagne.

« L'espèce humaine fait partie de la nature et ne peut vivre sans elle. La biodiversité est le fruit d'une évolution de millions d'années. Elle constitue le patrimoine naturel que nous laissons en héritage aux générations futures et dont nous sommes responsables sur le plan éthique et moral. Elle est indispensable pour notre alimentation, la qualité de l'air, la régulation du climat et notre santé. Notre survie est en jeu. »¹

Nous nous retrouvons dans une situation où l'austérité toque à notre porte. A l'heure où nous avons enfin commencé à fixer de réels objectifs de diminution du CO2 dans notre ville² et opté pour une certaine prise en considération écologique lors de sa gestion, nous devons faire face à une période de restriction budgétaire. Il est dans la pratique conservatrice de baisser les budgets des services moins « vitaux ». Les jeunes de notre pays demandent un changement de cap radical. Ils étaient 22,000 en Suisse, plus de 8 000 à Lausanne dans la rue, dont des gymnasiens de Nyon, pour vous rappeler qu'ils sont « plus chauds que le climat ». Nous espérons que vous commencez à sentir la température monter. Le mouvement va bien au-delà de la Suisse, qui a inspiré de nombreuses mobilisations en Allemagne, Belgique, Danemark et Australie, et était présente au Forum Economique Mondial de Davos. Nombreux sont les politiciens aigris qui leur répondent qu'ils prennent trop l'avion, que l'on pourra voir comment peut-être rendre plus écologique la formation et que faire grève ne constitue pas le bon moyen. Mais le politique est au service de sa population et non l'inverse.

Les gens veulent que les choses changent rapidement, avec des actions concrètes. Notre système continue de faire porter les coûts sociaux et environnementaux sur les classes moyenne et populaire. Les plus riches ne paient pas le vrai prix de leur mode de vie et de leurs conséquences sur l'environnement. Les jeunes Suisses veulent un changement de cap radical dans notre manière de produire, de consommer et de vivre pour limiter le gaspillage et la surconsommation et changer nos modes de vie. La révision de la loi sur le Co2 qui n'est pas passée en décembre 2018 en raison d'un nivellement inacceptable vers le bas, sera à nouveau examinée en 2019 sous le regard vigilant de nous tous.

Les impacts du changement climatique touchent déjà les populations les plus vulnérables (également en Suisse) et creusent encore davantage les inégalités déjà criantes. Nous avons le devoir d'agir. Nous ne pouvons pas nous contenter de la politique des petits pas et nous lançons cet appel d'urgence à vous tous, quelque soit votre couleur politique, à l'ambition et l'action immédiate pour sauver la planète et ses habitants. Nous avons besoin d'un nouveau pacte écologique, un « Green New Deal » à l'image du plan Marshall pour reconstruire et transformer la société vers un modèle de transition énergétique sobre, écologique et solidaire.

Dès lors, nous avons l'honneur de poser les questions suivantes à la Municipalité :

- 1) En raison de la période difficile pour les finances communales, la Municipalité va-t-elle renoncer à la mise en place des objectifs qu'elle s'est elle-même fixée dans le cadre de son programme Nyon-Energie et sa planification énergétique territoriale ?

¹ Extrait du papier de prise de position des Verts Vaudois sur la biodiversité.

² Voir préavis 109/2018 Programme Nyon-Energie 2018-2021 voté en octobre 2018

- 2) Va-t-elle au contraire, comme l'état d'urgence climatique actuelle le requiert, accélérer la mise en place des actions en faveur d'un bilan net d'émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité humaine de zéro d'ici à 2030 ?
- 3) Quels moyens va-t-elle consacrer à la réalisation d'une politique ambitieuse et indispensable en faveur de la protection du climat ? A-t-elle par exemple l'intention de porter à son maximum réglementaire la taxe sur le développement durable (0,3 cts/kWh) afin d'encourager les initiatives en la matière ?

Nyon, le 28 janvier 2019